

***Le Maire de LEGE-CAP FERRET
Président du SIBA
Conseiller Régional d'Aquitaine***

***Monsieur le Président
De l'Association pour le Développement
Durable du Bassin d'Arcachon***

Lège-Cap Ferret, le 4 novembre 2009

Monsieur le Président,

La loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (« Grenelle I ») a fait une place importante à la préservation de la biodiversité, et tout particulièrement aux aires marines protégées. Le renforcement du réseau actuel des aires protégées repose sur plusieurs axes stratégiques qui visent à intégrer, au mieux, les zones les plus riches et à leur apporter un statut de protection adapté.

A la veille de l'année de la biodiversité, je souhaite vous faire part de mon soutien à toute action en faveur du développement d'une politique des aires protégées ; c'est donc dans ce cadre que je soutiens le projet de mise à l'étude d'un Parc Naturel Marin sur le Bassin d'Arcachon.

Après des années d'expansion ininterrompue, certains indicateurs du Bassin d'Arcachon sont « au rouge ». Notre situation exceptionnelle, notre environnement, nos spécificités, donnent l'illusion que le Bassin d'Arcachon peut continuer à supporter une croissance non maîtrisée.

La création d'un Parc Naturel Marin permettra à tous les acteurs économiques d'apprendre à vivre ensemble, de mettre en place une gestion concertée (qui n'existe pas) pour trouver les moyens de prospérer et de veiller à ce que chaque activité humaine ait sa place. Il y a urgence et obligation de veiller aux équilibres.

Egalement en tant que Président du SIBA et comme je l'ai annoncé lors d'une récente assemblée, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon proposera, le moment venu, à l'Agence des Aires Marines Protégées d'accueillir dans ses locaux, l'équipe en charge d'animer la mission d'étude. Ainsi, le pôle maritime du SIBA pourra accompagner la mission d'étude, mettre à sa disposition toutes les données environnementales en sa possession et contribuer ainsi à son succès.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments amicaux.

Michel SAMMARCELLI